

Le myriophylle en épi
(*Myriophyllum spicatum*) est originaire
d'Europe, d'Asie et du Nord de l'Afrique.
Il est grandement réparti sur presque
l'ensemble du globe et identifié
au Québec depuis 1927.

La commercialisation, les échanges internationaux,
les pêcheurs, les plaisanciers ainsi que la vente de
plantes d'aquarium ont contribué à son expansion.

SACHEZ LE RECONNAÎTRE

- Plante aquatique submergée, enracinée au substrat
- Tiges ramifiées à la surface, formant une canopée dense
- 3 à 6 feuilles finement divisées, disposées en verticilles



M. spicatum

Credit: Crow et Helquist 2000

CONTRÔLE DU MYRIOPHYLLE

La lutte contre cette espèce nécessite des efforts soutenus sur plusieurs années.

Avant toute intervention, informez-vous auprès de votre municipalité, MRC et des ministères concernés. Il est possible que vous ayez besoin d'études, permis ou certificats d'autorisation.

En quelques étapes

1. Valider l'identification de l'espèce
2. Cartographier la ou les colonies
3. Établir un plan d'intervention

Consultez le protocole de détection et suivi du MDDELCC :
<http://www.mddelcc.gouv.qc.ca/eau/paee/protocole-detection-suiviPAEE.pdf>

Méthodes mécaniques

La fauche et l'arrachage sont les deux méthodes mécaniques les plus fréquemment utilisées.

ATTENTION : Assurez-vous de retirer l'ensemble des fragments de myriophylle en épi. L'utilisation de rideaux flottants ou la présence d'équipes de surveillance est nécessaire.

Méthodes physiques

Afin de limiter la croissance du myriophylle, vous pourriez choisir d'utiliser des bâches de type naturel (ex. : toile de jute ou coco) ou encore de type artificiel (ex. : aquascreen). Ces méthodes sont temporaires et devront être répétées d'année en année.



Avec la collaboration de la MRC Matawinie



Organisme de
bassin versant
Zone de gestion intégrée
des ressources en eau
L'Assomption

100, rue Fabre
Joliette (Québec) J6E 9E3
(450) 755-1651
info@cara.qc.ca

www.cara.qc.ca

Le myriophylle en épi

Une espèce aquatique

EXOTIQUE et
ENVAHISSANTE



**PRÉVENIR
L'INVASION**

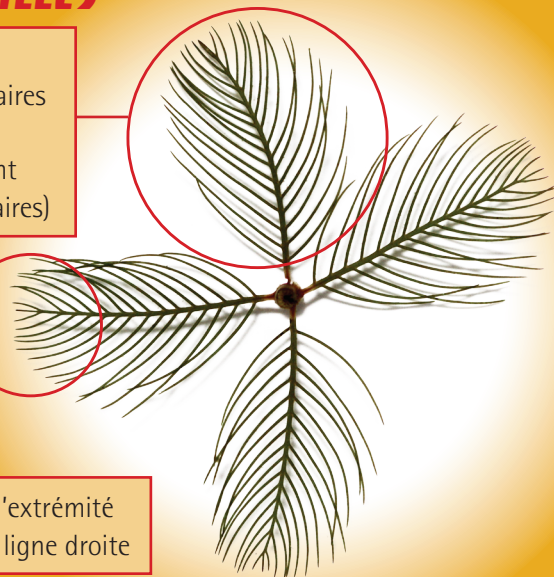


TRAITS DISTINCTIFS DES FEUILLES

Composées de 12 à 24 paires de folioles (généralement plus de 15 paires)

Tronquées à l'extrémité formant une ligne droite

Apparence flasque, semblables à des plumeaux mouillés, lorsqu'elles sont à l'extérieur de l'eau.



NE PAS CONFONDRE

ATTENTION! Il existe 6 espèces de myriophylles indigènes au Québec.

M. verticillatum

M. heterophyllum

M. humile



M. sibiricum

M. farwellii

M. alterniflorum



Pour plus d'information: <http://www.mddelec.gov.qc.ca/biodiversite/especes-exotiques-envahissantes/myriophylle-epi/index.htm>

HABITAT

Le myriophylle en épi s'adapte à une grande variété d'habitats, mais affectionne plus particulièrement les eaux :

- peu profondes (jusqu'à 10 mètres)
- chaudes (la croissance débute à 15°C)
- turbides et riches en nutriments
- dont le pH est basique (8-9)

Pour sa croissance et sa prolifération, le myriophylle a besoin d'azote. Il peut toutefois s'implanter dans des milieux pauvres en nutriments. Le phosphore ne serait pas important pour cette espèce.

PROPAGATION

ATTENTION à la fragmentation des tiges !

- Les tiges se fragmentent naturellement. Elles sont transportées par le courant ou la faune aquatique et formeront de nouvelles colonies. Le passage d'embarcations et des usagers du milieu sectionne également les tiges et occasionne la prolifération de l'espèce.
- Les colonies se multiplient également par la production de stolons (multiplication végétative).
- La reproduction sexuée (par graines) est aussi présente, mais beaucoup moins importante que la fragmentation.

IMPACTS

- Perte de biodiversité
- Dégradation des habitats, obstruction des sites de fraie
- Modification de la chaîne alimentaire, notamment pour les espèces piscicoles
- Prolifération des moustiques et parasites
- Perturbation des activités nautiques (plaisance, pêche, baignade, etc.)
- Diminution de la valeur des propriétés riveraines

PRÉVENTION

La meilleure façon de lutter contre le myriophylle en épi est d'éviter de l'introduire.

Lavage des équipements nautiques

Tout ce qui est en contact avec l'eau doit être **inspecté** (embarcations, moteurs, remorque, veste de flottaison, canne à pêche, équipement de plongée, etc.). **Retirer** tout ce qui semble suspect, **vider** l'eau et **laver** votre équipement à chaque fois que vous changez de plan d'eau.

Suivi et détection

Les utilisateurs du milieu sont les premiers à observer la plante. Il est primordial de rester à l'affût et de détecter rapidement l'arrivée de l'intrus.

Pourquoi déclarer ses observations ?

- Meilleure connaissance de sa répartition
- Prévention contre sa propagation
- Mise en place d'actions et interventions précoces pour maximiser les chances de réussite

Signalez vos observations sur Sentinelle

<https://www.pub.mddefp.gouv.qc.ca/SCC/Default.aspx>

Credits photos et images (sauf la page bleue): MDDELCC

